

Vladimír ŠPIDLA

Membre de la Commission européenne chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances

Shared Responsibility: Towards a European Roma Policy

~~Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort~~

Parlement européen – Conférence 'Towards a European Roma Strategy – from commitments to results'

Bruxelles, le 6 mars 2008

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir invité - en tant que Commissaire "chef de file" en matière d'inclusion des Roms, malgré le caractère multidimensionnel des problèmes et politiques qui les concernent.

Je voudrais tout d'abord dire que la situation actuelle des Roms en Europe est inacceptable d'un point de vue éthique, social et humain. La situation des populations Rom est une menace pour la cohésion sociale en Europe, car l'enjeu n'est pas seulement la lutte contre les discriminations au niveau individuel, mais aussi la lutte contre l'exclusion sociale d'un groupe ethnique au niveau collectif. Si la pauvreté extrême en Europe est devenue (en général) un défi individuel plutôt que collectif, pour les minorités ethniques désavantagées- en particulier pour les Roms - il s'agit encore d'un défi collectif.

Je suis convaincu que l'importance politique de ce problème est de plus en plus reconnue, comme le témoigne le fait que la nécessité de reconnaître les difficultés des Roms a été mentionnée pour la première fois dans les conclusions du Conseil européen. Evidemment, nous devons répondre aux attentes du Conseil européen et du Parlement et fournir - dans le cadre de notre "paquet non-discrimination" au mois de juin - non seulement une vision plus large de l'égalité des chances dans notre Communication politique, mais aussi un document de fond analysant ce qui est déjà fait et qui pourrait être fait dans nos politiques visant les Roms.

Cependant, dans ce contexte, on doit constater très clairement que la Commission européenne ne se trouve pas au début d'une reconnaissance de ces problèmes. Non seulement, elle ne réagit pas aux attentes du Conseil européen mais elle ne se préoccupe pas des problèmes des Roms en 2008. Déjà au début du processus du dernier élargissement, la Commission a identifié la situation des Roms comme l'un des problèmes majeurs des pays candidats. Elle a insisté sur les critères de Copenhague visant les Roms, en évaluant périodiquement les mesures prises par les pays candidats.

Dans mon pays, la République tchèque, cette pression de la Commission a sans doute fortement contribué par exemple à la résolution du problème le plus sérieux, le manque de la citoyenneté tchèque d'une grande partie des Roms. L'insistance de la Commission a également influencé les décisions du gouvernement tchèque de créer une stratégie politique de l'intégration des Roms visant surtout les aspects de leur exclusion sociale, une Commission interministérielle avec la forte participation des Roms eux-mêmes, etc. Mais l'UE a aussi apporté:

- un financement considérable du programme PHARE pour le "capacity building" de la société civile y compris spécifiquement les ONGs Roms;
- l'initiative communautaire EQUAL qui a visé les groupes en difficulté sur le marché du travail, en soutenant aussi des projets ciblés sur les Roms;
- plusieurs programmes très utiles de "twinning" (jumelage) avec les anciens Etats Membres en matière de non-discrimination ou même spécifiquement de l'intégration des Roms etc.

Et cela était plus au moins pareil dans les autres pays en voie d'accession.

Néanmoins, on écoute souvent des critiques qui disent "bien, la Commission était très engagée dans le processus d'élargissement, mais après l'adhésion des nouveaux Etats Membres, elle a perdu cette influence positive". Je n'y crois pas. Actuellement, les nouveaux Etats Membres ont accès à un financement beaucoup plus vaste qu'avant - le Fonds social européen - et la Commission les encourage vivement, en public, au niveau politique et au niveau de communication technique de les utiliser pour l'intégration des Roms.

De plus, tous les Etats Membres ont eu l'obligation de transposer et mettre en œuvre la Directive 43 qui interdit toute discrimination fondée sur l'origine ethnique. La Commission est très exigeante - en fait, plusieurs Etats Membres, y compris les anciens, se plaignent qu'elle soit TROP exigeante - en matière de cette transposition, comme le nombre considérable des processus d'infraction le démontre.

Cependant, il est clair que la situation nécessite beaucoup plus d'action cohérente afin d'entamer les défis principaux. Il y a un consensus croissant entre les parties prenantes (stakeholders), y compris la société civile, qu'il s'agit surtout des défis suivants:

- Premièrement, l'éducation. Les enfants Roms sont trop souvent désavantagés dans ce processus parce qu'ils ne passent pas par l'éducation pré-scolaire (maternelle), parce qu'ils ne reçoivent pas l'assistance nécessaire dans l'école primaire, ou parce qu'ils sont placés dans des établissements scolaires séparés. Pour améliorer leur intégration et surtout leurs chances, l'intégration des enfants Roms déjà dans les écoles maternelles ou classes préparatoires, ou leur soutien par des assistants pédagogiques paraît essentielle.

- Deuxièmement, pour améliorer l'emploi des Roms, le facteur clé, c'est le suivi individualisé, qui implique notamment un accompagnement (tutorat) après la reprise du travail. Pour améliorer la situation économique des Roms, il faut également réfléchir aux moyens d'intégrer leurs activités indépendantes dans l'économie formelle. Des actions de formation pour les futurs entrepreneurs ou des initiatives de type micro-crédit peuvent par exemple les encourager dans ce sens.

- Troisièmement, pour améliorer les conditions de logement des Roms, le développement du logement social est essentiel. Le prix de ces logements doit permettre leur accès aux populations Roms. Surtout, la distribution de logements doit reposer sur des règles transparentes et ne pas avoir de caractère "punitif". (Il faut surtout éviter que les Roms soient bannis d'une ville à l'autre, qu'ils soient rejetés en banlieue, ou dans des appartements insalubres aux loyers exorbitants...).

- Quatrièmement, l'endettement chronique des familles constitue un autre problème, souvent mal connu, qui fragilise la situation des Roms. Cet endettement est parfois le résultat de prêteurs frauduleux. Pour lutter contre ce problème, il convient, d'une part, de promouvoir un travail social moderne (avec une connaissance précise de la situation des Roms) et, d'autre part, de sanctionner toutes les formes illégales de prêt.

- Dans tous ces contextes, une lutte efficace contre les discriminations est une condition, pas suffisante, mais indispensable pour véritablement améliorer les conditions de vie des Roms.

La Commission est tout-a-fait consciente qu'il faut trouver un équilibre entre les compétences et "leadership". D'un côté, la Commission a renforcé (au début de 2008) la coopération interne entre toutes les services en créant un "Groupe d'action Roms". D'un autre côté, elle est prête à coopérer avec tous les acteurs clés, notamment les autorités publiques dans les Etats Membres et la société civile, en les encourageant et soutenant à prendre des initiatives dans les domaines déjà mentionnés. La Commission est convaincue que dans plusieurs Etats Membres, une approche plus ciblée sur les Roms - mais pas ethniquement exclusif - serait souhaitable aussi dans l'utilisation des Fonds structurels.

Il est de notre tâche commune de tout faire pour encourager les Etats Membres et ceux qui prennent les décisions dans les parlements et les gouvernements à tous les niveaux, de faire les engagements nécessaires. Soyons clairs: nous devons faire face aux problèmes réels comme le manque de volonté politique, le manque d'idées pour des solutions concrètes au niveau gouvernemental et local, où

prédomine souvent un certain fatalisme et, le manque quantitatif et surtout qualitatif de projets menés par des partenaires Roms ou pro-Roms.

Comme vous voyez, nous agissons. Cependant, vu la responsabilité principale des États membres, il reste à voir comment on pourrait mettre en œuvre les politiques et les instruments de la manière la plus efficace pour avoir un impact décisif sur la réalité des gens.

À la dernière réunion du comité directeur de la Décennie des Roms, Mme Levai a souligné à juste titre que des politiques efficaces d'inclusion des Roms ne peuvent être mises en place qu'avec les communautés Roms et la société civile Roms elles-mêmes. Il nous appartient aussi de sensibiliser les milieux d'affaires, les médias, les publicitaires et les citoyens en général, à l'inclusion des Roms.

Mesdames et Messieurs,

L'Union européenne doit s'acquitter de sa mission: donner l'orientation politique, offrir des financements et faciliter la coopération et le dialogue.

Je suis certain que l'intégration des Roms est nécessaire à la cohésion sociale, car lorsqu'un groupe se retrouve en périphérie, c'est tout le corps social qui s'effrite.

Et il est suffisamment clair que la cohésion sociale est la condition essentielle à la stabilité démocratique, la sécurité et au développement durable de notre continent.

Je vous remercie de votre attention.